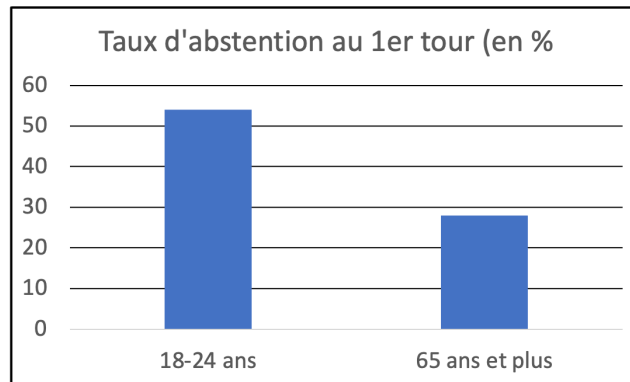


**SES – Étude d'un Document Statique ou Graphique****Évolution de la participation électorale (taux d'abstention) par tranche d'âge aux élections législatives**

Document :



Source : Ministère de l'Intérieur, 2024.

**Question 1 : Comparez le comportement abstentionniste des jeunes à celui des seniors.**

*Réponse :* Selon le Ministère de l'Intérieur, lors des élections législatives de 2024 en France, le taux d'abstention au premier tour atteignait 54 % chez les jeunes âgés de 18 à 24 ans, contre seulement 28 % chez les seniors de 65 ans et plus. L'abstention des jeunes est donc près de deux fois supérieure ( $54 / 28 \approx 1,9$ ) à celle des plus âgés.

**Question 2 : En vous appuyant sur le document et vos connaissances, montrez que l'âge est un facteur d'intégration politique.**

*Réponse :* L'âge influence directement le rapport au vote à travers un "effet de cycle de vie" et un "effet de génération". Le document montre que l'intégration politique progresse avec l'avancée en âge. Les jeunes de 18-24 ans pratiquent davantage un moratoire politique et un "vote intermittent" : ils se sentent parfois moins légitimes ou moins concernés par l'offre politique traditionnelle, préférant d'autres formes de participation (manifestations, pétitions, boycotts). Les seniors, quant à eux, ont été socialisés à une époque où le vote était perçu comme un devoir civique impératif, et ils sont mieux insérés socialement (stabilité professionnelle, propriété patrimoniale), ce qui renforce leur propension à voter.